

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 29 AOUT 2022

18 H 00

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

- 1. Economie, numérique, agriculture, forêt, développement durable, énergies
 - A. Avenant à la convention FEDER relative à l'opération « Accueillir en Massif Central »

2. Culture

A. Refonte de la scénographie de l'Ecole du vent : mise à jour du plan de financement pour la demande de subvention LEADER

Date de la convocation : 23 août 2022

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

<u>Étaient présents</u>: Dr Jacques CHABAL, M. Yves LE BON, M. Antoine CAVROY, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, M. Thierry GIROT, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Florent DUMAS, M. Nicolas FREYDIER.

<u>Absents excusés représentés</u>: M. Michel VILLEMAGNE pouvoir à M. Patrick MARCAILLOU, Mme Monique PINET pouvoir à M. Roger PERRIN.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Monique ROZNOWSKI

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Jérôme REBOULET, Directeur du pôle Services techniques
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Mathilde COGNET, Directrice du pôle Culture
- Anne-Lucie CHAPUS, Assistante de direction

Le procès-verbal du Bureau communautaire du 11 juillet 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés.

M. le Président propose de débuter les sujets à l'ordre du jour.

1. <u>Economie, numérique, agriculture, forêt, développement durable, énergies</u>

A. Avenant à la convention FEDER relative à l'opération « Accueillir en Massif Central »

Pour rappel, la Communauté de communes Val'Eyrieux a été lauréate en 2019 de l'appel à projets « Accueillir en Massif Central ».

Cet appel à projet vise à aider les territoires à se doter d'une politique d'attractivité et d'accueil opérationnelle, prenant en compte toutes les thématiques de l'attractivité (emploi, activités, services aux entreprises et à la population, logement, qualité de vie) et articulée autour :

- du développement d'une culture de l'accueil
- de la construction d'une offre globale d'installation et d'intégration de nouveaux actifs,
- de la promotion du territoire et de la diffusion de cette offre à l'extérieur,
- de l'accompagnement les porteurs de projets souhaitant s'installer sur le territoire.

Démarrée le 6 janvier 2020, l'opération « Accueil et attractivité Val'Eyrieux » a permis de recruter un chargé de mission et de mettre en œuvre un plan d'actions autour de ces 4 axes.

Cette opération est programmée jusqu'au 28 février 2023, suite à un avenant voté par le conseil communautaire le 15 février 2021. L'évolution du calendrier de clôture du Programme Opérationnel Interrégional « Massif Central » permet de prolonger l'opération d'un mois. Il est proposé de saisir cette opportunité pour prolonger l'opération « Accueil et Attractivité Val'Eyrieux » jusqu'au 31 mars 2023.

La prolongation de l'opération jusqu'au 31 mars 2023 se fera à budget constant, sans augmentation des dépenses et sans financement FEDER supplémentaire. Le surcoût lié à un mois d'animation supplémentaire est compensé par une baisse des dépenses prévisionnelles pour la réalisation de supports de communication, initialement surestimées.

<u>Dépenses conventionnées et nouveaux montants proposés</u>

Dépenses	Montant conventionné € TTC	Nouveau montant proposé € TTC	Détail des modifications
Dépenses directes de personnel	134 560,00 €	138 060,00 €	Prolongement d'un mois du chargé de mission (+ 3 500,00€)
Coûts indirects	20 184,00 €	20 709,00 €	Lié à l'augmentation de dépenses de personnel (15 % des dépenses directes de personnel) (+ 525,00€)
Prestations externes	94 300,00 €	90 275,00€	Baisse des dépenses de réalisation de supports de communication (- 4 025,00€)
Autres dépenses TOTAL	41 784,00 € 290 828,00 €	41 784,00 € 290 828,00 €	Ligne budgétaire inchangée

Plan de financement (inchangé)

Hors étude OPAH

	%	€ TTC
FEDER	50%	126 586,00 €
Autofinancement	50 %	126 586,00 €
TOTAL	100%	253 172,00 €

Etude OPAH

	%	€ TTC
FEDER	20 %	7 531,20 €
Autofinancement	30 %	11 296,80 €
ANAH	50 %	18 828,00 €
TOTAL	100%	37 656,00 €

Montant total FEDER : 134 117,20 € TTC

Montant total autofinancement : 137 882,80 € TTC

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le projet présenté ; valide le nouveau tableau des dépenses de l'opération et le plan de financement ; autorise l'inscription au budget des sommes correspondantes ; autorise à solliciter une demande d'avenant auprès du GIP Massif Central au titre du plan de financement présenté ; autorise Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération ; charge Monsieur le Président d'effectuer toute démarche nécessaire à la bonne conduite de ce projet.

2. Culture

A. Refonte de la scénographie de l'Ecole du vent : mise à jour du plan de financement pour la demande de subvention LEADER

Dans le cadre des travaux de refonte de la scénographie de l'Ecole du Vent, une demande de subvention FEADER peut être déposée au titre du programme européen LEADER Ardèche³.

Le plan de financement définitif retenu sur le dossier LEADER est le suivant :

DEPENSES		RECETTES			
Poste de dépense	Montant € HT	Financeur	Subvention	Taux	
Travaux	230 589,00 €	LEADER	84 028,56 €	35,20%	
Œuvre d'art	8 100,00 €	Région (CAR)	72 362,50 €	30,32%	
		Département	32 915,21 €	13,79%	
		Autofinancement	49 382,73 €	20,69%	
TOTAL	238 689,00 €	TOTAL	238 689,00 €	100 %	

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, valide le plan de financement présenté ci-dessus ; autorise le Président à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Ardèche³ ainsi qu'une subvention des cofinanceurs Région et Département, conformément au plan de financement présenté ci-dessus ; autorise

le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération ; décide de prendre à sa charge une part d'autofinancement plus importante en cas d'évolution du plan de financement.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance à 18h15

Dr Jacques CHABAL Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux